



Commune de TRIORS

Procès-Verbal du conseil municipal du 6 Septembre 2022 à 20h30

Dûment convoqué le 30 Août 2022, le conseil municipal s'est tenu dans la salle du conseil, sous la présidence de Xavier OUDILLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers votants : 12

Présents :

Xavier OUDILLE, Maire

Catherine OUDILLE, Pascal HANSBERQUE, Jean-Luc REYNAUD, adjoints

Sébastien AVIT, Sonia CHABERT, Pascal MINODIER, Marie-Ange CHABERT, Nicole BOUY, Anne-Laure COINDRE, Michel BOUY, Sébastien BOUTHERIN, conseillers municipaux.

Absents : Frédéric PERNOT.

Secrétaire de séance : Anne-Laure COINDRE.

Quorum : 7

Ordre du jour :

1°) Délibérations :

- Convention tripartite avec l'association « Danse 26 »
- Déclaration d'Intention d'Aliéner de quatre biens soumis au Droit de Préemption Urbain (DPU)
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) 2022
- Assurance des risques statutaires 2023-2026

2°) Points sur les travaux des commissions et groupes consultatifs.

3°) Questions diverses.

- Comptes administratifs et Rapport d'activités général 2021 de Valence Romans Agglo
- Prêt salle polyvalente pour l'association des donneurs de sang pour pièce de théâtre.

DELIBERATIONS

- Convention tripartite avec l'association « Danse 26 » pour mise à disposition de la salle polyvalente de 16h à 21h30 les mercredis. —> Approuvé à l'unanimité.
- Déclaration d'Intention d'Aliéner une habitation située au 480 chemin de Châteaueux appartenant à M. et Mme KRAFFT.
- Déclaration d'Intention d'Aliéner trois terrains situés à la Berlodiaire lotissement « l'Abel Hermance »
 - > La commune renonce au droit de préemption.
- Assurance des risques statutaires 2023-2026 (SOFAXIS) : pour les agents CNRACL l'option 4 est retenue : pour tous les risques, avec une franchise de 30 jours par arrêt sur l'ensemble des risques à un taux de 5.22% ; pour les agents Ircantec, tous les risques avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 1.30%
 - > Approuvé à l'unanimité.

- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) 2022 : présentation du rapport par Pascal H. sur le transfert des charges de la piscine de Chabeuil à l'Agglo.
—> Approuvé à l'unanimité.

COMMISSIONS

Travaux : la commission de contrôle de l'aire de jeux est passée : les anciens jeux n'ont plus de plaque constructeur, il faudrait rajouter des panneaux signalétiques par jeu, avec le nom du fabricant, l'année d'installation... Le ponçage du parquet du secrétariat et de la salle du conseil a été fait pendant les vacances scolaires. Le tableau blanc de la classe des petits a été reçu, il reste à être posé. La serrure de la porte du garage de l'école a été changée.

Urbanisme : Les Demandes Préalables de M. LEYDIER (panneaux photovoltaïques encastrés) et de M. XERRI (pose de climatiseurs) ont été acceptées, ainsi que le Permis de Construire de M. BELIN et Mme PIAT (lotissement l'Abel Hermance). Les DP de MM. ESSEGHIR et DARCQUE ont été refusées car les panneaux photovoltaïques étaient en surimposition.

SID : l'eau d'irrigation a été coupée.

SivoS : les problèmes de cantine pour les petites sections trioraises et parnanaïses ont été réglés grâce aux assistantes maternelles. De grosses dépenses sont à prévoir pour les charges d'électricité et de chauffage : les températures seront réglées à 19° cet hiver. Un agent a été titularisé. David a effectué les travaux prévus cet été. Une demande a été faite à Orange pour mettre une box internet à la maternelle. Problème avec le Centre de Gestion qui a fait payer des visites médicales sans convoquer d'agent.

Ecole : La rentrée s'est bien passée, il y a 35 élèves. Le gouvernement préconise 30 minutes de sport par jour, les enseignantes ont demandé de pouvoir utiliser la salle polyvalente en hiver sans chauffage. Le contrat de Bernadette a été renouvelé : 21h annualisé.

Culture : Le forum des associations se déroulera ce samedi 10 septembre de 9h à 13h à la salle Daniel Ardin à Châtillon-St-Jean.

Cinéma plein air : Bons retours des gens, le film a été apprécié, toutes les générations étaient réunies, Le maire remercie toutes les personnes qui ont participé à l'organisation, la logistique.

Buvette : on n'a pas encore le bilan définitif mais a priori les bénéfices de la buvette du mois d'août correspondent à 50% de ceux du mois de juillet.

Comptes administratifs et rapport d'activité 2021 de Valence Romans Agglo : le conseil a pris acte.

L'Amicale des Donneurs de sang demande la gratuité de la salle polyvalente pour organiser une pièce de théâtre au mois de décembre afin de récolter quelques bénéfices pour les collectes de sang : le conseil décide de leur proposer le tarif triorais + les charges.

Le petit monde artistique, association romanaise, souhaite déménager ses locaux et demande la salle polyvalente pour leurs activités sportives : le conseil accepte que le maire et la première adjointe les rencontrent pour qu'elle leur expose leur projet.

Séance levée à 23h15.

Prochaine réunion : mardi 11 Octobre à 20h30

La Secrétaire de séance



Le Maire

